

Fiche de Donnée de Sécurité

H2125

Diotrol Plus glacis à naturelle afromosia

Vente:
Karl Bubenhofer SA
Hirschenstrasse 26
Postfach 158
9201 Gossau
071 387 41 41



KARL BUBENHOFER SA, Hirschenstrasse 26, CH-9201 Gossau SG
Tél. +41 (0)848 87 41 42, Fax +41 (0)848 87 41 52, www.kabe-peintures.ch
Peintures bâtiment - crépi - isolation façades - vernis industriel et en poudre

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diotrol Naturöl-Lasur (eingefärbt)

Date d'impression: 09.11.2015

Code du produit: 75000T

Page 1 de 6

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Diotrol Naturöl-Lasur (eingefärbt)

Autres désignations commerciales

Diotrol glaciés aux huiles naturelles (tinté)

Diotrol natural oils (tinted)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Holzbeschichtung, Peinture pour bois, Wood painting

Utilisations déconseillées

-

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Maurolin AG / Diotrol AG	
Rue:	Bodenackerstrasse 64	
Lieu:	CH- CH-4657 Dulliken	
Téléphone:	+41 62 285 30 70	Téléfax: +41 62 285 30 80
e-mail:	info@maurolin.ch	
Interlocuteur:	Helmut Holzapfel	Téléphone: +41 79 423 01 58
e-mail:	helmut.holzapfel@bluewin.ch	
Internet:	www.diotrol.ch	
Service responsable:	Produktverwaltung Diotrol, Pascal Holzer, +41 62 285 3300	
	pascal.holzer@maurolin.ch	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: CH EU Toxzentrum Zürich, telefon +41 44 251 51 51**Information supplémentaire**

-

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
1338-02-9	Naphtensäuren, Kupfersalz			< 1 %
	215-657-0			
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H302 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diotrol Naturöl-Lasur (eingefärbt)

Date d'impression: 09.11.2015

Code du produit: 75000T

Page 2 de 6

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Enlever lentilles de contact

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂). Eau pulvérisée.**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. En cas d'incendie, risque de dégagement de: dense fumée noir at monoxyde de carbon

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diotrol Naturöl-Lasur (eingefärbt)

Date d'impression: 09.11.2015

Code du produit: 75000T

Page 3 de 6

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

Indications concernant le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Tenir éloigné des sources d'inflammation

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Holzbeschichtung, Peinture pour bois, wood coating

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

porter une protection pour les yeux/le visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	Multicolore
Odeur:	caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur: non déterminé

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diotrol Naturöl-Lasur (eingefärbt)

Date d'impression: 09.11.2015

Code du produit: 75000T

Page 4 de 6

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: > 150 °C

Point d'éclair: ~ 63 °C

Inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Limite inférieure d'explosivité: ~ 0,6 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: ~ 5,7 vol. %

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur: < 1100 hPa

Densité: ~ 0,86 g/cm³

Hydrosolubilité: insoluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage: non déterminé

Durée d'écoulement: ~ 17 4 DIN 53211

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

Test de séparation de solvant: < 3% nach RID/ADR

Teneur en solvant: ~ 67%

9.2. Autres informations

Teneur en solide: non déterminé

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune/aucun

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diotrol Naturöl-Lasur (eingefärbt)

Date d'impression: 09.11.2015

Code du produit: 75000T

Page 5 de 6

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
1338-02-9	Naphtensäuren, Kupfersalz				
	par voie orale	ATE	500 mg/kg		

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets-Produit

080111 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution, de l'utilisation et du décapage de peintures et de vernis; Déchets de peintures et de vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
Le déchet spécial

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150104 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages métalliques

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diotrol Naturöl-Lasur (eingefärbt)

Date d'impression: 09.11.2015

Code du produit: 75000T

Page 6 de 6

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2010/75/UE (COV): 0,135 % (1,164 g/l)

2004/42/CE (COV): 0,135 % (1,164 g/l)

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

Prescriptions nationalesOrdonnance sur la protection de l'air III: 71 classe 3: Substances organiques sous forme de gaz, de vapeur ou de particules avec le débit massique $\geq 3,0$ kg/h: max. conc. 150 mg/m³

Portion:

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)